



CARTON ROUGE

SANCTION GUIMAUVE POUR UNE AGRESSION

Décidément, comme s'il n'y avait pas assez de difficultés pour les agents de la MCE voici l'ultime seuil franchi et disons-le clairement : un vrai crachat dans la figure de ceux qui œuvrent chaque jour à faire tenir ce paquebot perdu en pleine mer.....

Un des pensionnaires a insulté, menacé et BLESSE notre collègue le 02 Octobre 25. Notre collègue a courageusement maîtrisé la situation, et il est revenu au travail quelques jours après malgré sa blessure à la main.

Le 22/10/25 avec un effectif plus que réduit en détention, un mode dégradé devenu la règle quotidienne, le détenu agresseur doit comparaître en CDD.

Décision de la CDD : 7 jours de confinement en cellule AVEC privation de télé !!!

PARDON ???? pour une agression sur agent ???

Mais ce n'est pas la fin déjà malheureuse de cette histoire

Quelques heures plus tard, après un habile chantage au suicide, voici notre star du jour tout sourire qui récupère son téléviseur.

Comme d'habitude la gestion guimauve est de mise, usant également de l'arrivée récente d'un officier sur le bâtiment pour s'en servir de fusible !

TROP C'EST TROP !!!!!!!!!!!!!!! vous avez franchi la ligne rouge !

FO Justice dénonce cette gestion à la carte sur fond de chantage.

FO Justice exige du **RESPECT** et de la considération pour les agents.

FO Justice demande le transfert de cet individu qui doit voir d'autres horizons.

